

Avis public

Municipalité du Village de Tadoussac

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, secrétaire-trésorière-adjointe de la
susdite municipalité, QUE :**

Le Conseil de la Municipalité du Village de Tadoussac adoptera, le 31^e jour de janvier 2022 à 19h00, le règlement suivant :

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 387 FIXANT LES TARIFS POUR LE SERVICE
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

DONNÉ À TADOUSSAC CE 26 JANVIER 2022

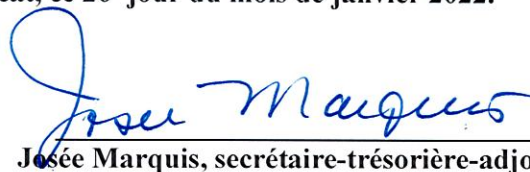


Josée Marquis, secrétaire-trésorière-adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant Tadoussac, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13 et 16 heures, le 26^{ième} jour du mois de janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26^e jour du mois de janvier 2022.



Josée Marquis, secrétaire-trésorière-adjointe

